



## Qu'est-ce que la LDH ?

**A**ssociation généraliste, la LDH lutte contre les atteintes aux droits de l'individu, dans tous les domaines de la vie civique, politique et sociale. Elle ne se contente pas de dénoncer les injustices : elle veut promouvoir la citoyenneté politique et sociale de tous et garantir l'exercice entier de la démocratie. Elle fonde le combat pour les droits de l'Homme sur un engagement civique et politique.

Laïque, la LDH compte des membres de toutes opinions philosophiques et religieuses.

Son intitulé complet « Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen », témoigne de ce qu'elle ne veut ni opposer, ni séparer les droits individuels de l'Homme et les droits politiques et sociaux des citoyens. Elle estime que les droits de l'Homme, indivisibles et universels, sont sauvegardés et renforcés par le développement des pouvoirs des citoyens.

La LDH est une organisation politique, mais non partisane. Elle se situe dans la République, quitte à en être la mauvaise conscience.

**La LDH fonde le combat pour les droits de l'Homme sur un engagement civique et politique.**

Le logo qui la symbolise reprend des éléments de la devise républicaine : le bonnet phrygien pour la liberté, la balance pour l'égalité.

La LDH n'est en compétition avec aucune autre organisation. Elle respecte l'originalité de chacune et ses spécificités.

Elle entretient les rapports qu'elle juge utiles avec les forces politiques, associatives et syndicales, à l'exception de celles qui violent les principes pour la défense desquels elle a été créée.

Par nature, elle favorise les rassemblements et les actions dans le cadre de collectifs. Elle s'y fixe deux règles : refus des exclusives ; respect de tous les partenaires, dans les processus de prise de décision et dans les actions.

La LDH maintient, autant que possible, un dialogue permanent avec l'Etat. Elle se donne le droit de contrôler l'activité de ses structures, lorsque la défense des droits est en cause ; elle fait connaître ses analyses.

Pour favoriser les changements et les évolutions qui lui paraissent nécessaires, elle sensibilise les pouvoirs publics et l'opinion à ses propositions.

Membre de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), de l'Association européenne des droits de l'Homme (AEDH) et du Réseau euroméditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), elle est concernée par les événements internationaux et la mondialisation.

## Thème : Vivre ensemble, agir ensemble, construire ensemble

Le nombre de participants au concours 2007-2008 ayant augmenté, nous pouvons nous réjouir de voir que l'intérêt des sections pour cette initiative ne faiblit pas et nous espérons que la prochaine édition du concours ne démentira pas ce constat. En même temps, tous ceux qui ont eu connaissance des textes écrits pour cette session ont été frappés par le pessimisme des auteurs quant à la situation des enfants dans le monde. Pauvreté, inégalités, travail forcé, enfant exploité... tout ce qui caractérise un monde qui marche par dessus tête, où le chacun pour soi devient la norme suprême, a été évoqué avec force dans les différentes productions.

Pourtant, même si cette vision du monde reflète la réalité, la LDH n'est pas une vieille dame résignée et les combats qu'elle mène quotidiennement le prouvent. Plus que jamais, les valeurs qui sont les siennes touchent à la nécessité de défendre le collectif contre la compétition individualiste, l'inclusion contre l'exclusion, l'acceptation de la diversité contre le rejet de la différence. C'est dans cet esprit que nous avons proposé le thème du prochain concours qui devrait donc permettre aux candidats de travailler sur tout ce qui menace le vivre ensemble (violences, sexisme, discriminations...) mais aussi sur tout ce qui permet de construire ensemble une société qui offre un avenir à tous, et notamment aux plus jeunes. A chacun d'entre eux d'évoquer ce qui leur semble le plus important pour y parvenir...

**DANEMARK** \*

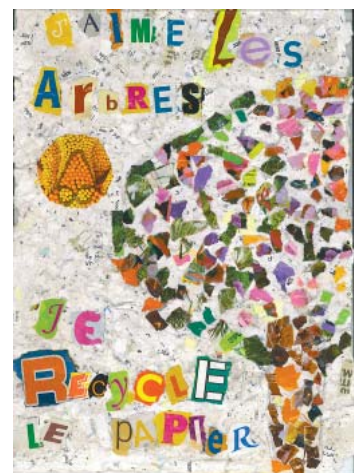
Depuis plusieurs années déjà, le concours ne se limite pas aux « poèmes », cette forme d'écriture pouvant apparaître à certains comme trop difficile. De plus en plus apparaissent des textes en prose, des lettres, des sketches... et bien sûr des œuvres accordant une large place au graphisme. Nous souhaitons continuer dans cette voie qui permet à différents talents de s'exprimer, à différents enseignants d'accompagner le travail des enfants.

**Françoise Dumont**

**Secrétaire générale adjointe de la LDH**

\* 1<sup>er</sup> prix catégorie autres textes, travaux collectifs 2005/2006 :

« Et comment tu dis chat ? », classe de CP, école de Cavailles, Cenon



2<sup>ème</sup> prix catégorie autres textes, travaux individuels 2006/2007 : « Sauvez-nous », réalisé par Audrey Pissaguine et Stéphanie Durand, de l'IME La Chrysalide les heures claires, Istres

# Le concours

## Concours de poèmes



Créé en 1991, le concours « Poèmes et lettres pour la fraternité » renommé en 2005 « Écrits pour la fraternité », s'adresse aux classes de grande section maternelle, du primaire, de collège, de lycée et d'institut médico-éducatif (IME).

Sont acceptées toutes les œuvres en prose ou en vers, dactylographiées ou manuscrites, illustrées ou graphiques.

Les œuvres doivent parvenir à la LDH la plus proche de chez vous, avant le 31 mars 2009.

La fiche de participation doit impérativement être jointe à l'œuvre et indiquer l'autorisation de publication.

Vous pouvez trouver la fiche d'inscription des sections sur le site de la LDH [www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org)

Une première remise des prix organisée par le jury local aura lieu mi-avril 2009 (six poèmes seront sélectionnés dans chaque catégorie : 3 œuvres individuelles et 3 œuvres collectives).

Les deux meilleurs poèmes (individuel et collectif) de chaque catégorie seront, ensuite, envoyés avant le 30 avril 2009 au jury national qui procédera à la sélection finale définitive.

### Les poèmes sont primés selon 7 catégories :

- Catégorie 1 – Grande section, CP, CE1
- Catégorie 2 – CE2, CM1, CM2
- Catégorie 3 – 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>
- Catégorie 4 – 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>
- Catégorie 5 – Lycée
- Catégorie 6 – Œuvres étrangères
- Catégorie 7 – IME, autres institutions spécialisées

## Concours de scènes de théâtre, de chansons et autres textes littéraires

Le concours de scènes de théâtre, de chansons et autres textes littéraires est ouvert aux jeunes de 5 à 20 ans.

Les œuvres, individuelles ou collectives, dactylographiées ou non, sont toutes acceptées. Les scènes de théâtre, les chansons et les autres textes littéraires ne doivent cependant pas excéder 2 pages standard (1500 signes par page). Elles doivent directement parvenir au siège de la LDH avant le 30 avril 2009.

> par e-mail :

[communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org)

> ou à l'adresse suivante :

Ligue des droits de l'Homme, Écrits pour la fraternité, 138, rue Marcadet 75018 Paris.

La fiche de participation doit impérativement être jointe à l'œuvre et indiquer l'autorisation de publication. Le jury national se réunira au mois de mai 2009 pour sélectionner les trois meilleures œuvres.

## « Écrits pour la fraternité » au fil des ans

Nous constatons avec une grande satisfaction une augmentation importante cette année du nombre de participants au concours, tant au niveau de l'implication des sections qu'au nombre de poèmes reçus au niveau national. C'est pourquoi nous vous appelons dès aujourd'hui à poursuivre cette mobilisation, à relancer cet événement et à lui donner la place qui lui revient dans votre région.

Ce concours est l'une des rares actions pédagogiques réalisées au niveau national par la LDH. Il nous importe que les jeunes générations soient sensibilisées aux droits de l'Homme,

aux thèmes qui nous sont chers. Et pour cela, nous avons besoin de vous, de votre ambition et de votre militantisme.

Aux candidats, aux enseignants, aux établissements qui ont concouru cette année, nous donnons rendez-vous, pendant l'année scolaire 2008/2009, pour une nouvelle réflexion et de nouveaux travaux aux formes diversifiées, cette fois-ci sur le thème « Vivre ensemble, agir ensemble, construire ensemble ».

Nous souhaitons que de nombreux autres jeunes, tentés par une si belle aventure, les rejoignent.

## Dates à retenir :

31 mars 2009

Envoi des poèmes aux représentants locaux de la LDH (sections).

30 avril 2009

Envoi par les sections de la LDH au jury national des deux meilleurs « poèmes » (individuel et collectif) de chaque catégorie.

30 avril 2009

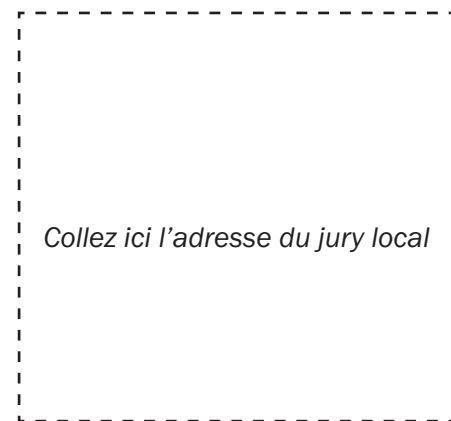
Envoi au siège de la LDH des scènes de théâtre, des chansons et des autres textes littéraires.

mai 2009

Réunion du jury national pour sélectionner les meilleurs poèmes, scènes de théâtre, chansons et autres textes littéraires.

juin 2009

Remise des prix nationale à Paris.



Collez ici l'adresse du jury local

(Si l'adresse n'est pas indiquée, téléphonez au siège de la LDH au 01 56 55 51 08.)

## Remise des prix nationale

Les lauréats seront ensuite invités, au mois de juin 2009, à la remise des prix nationale qui aura lieu à Paris et où leur seront remis des lots (livres, BD, jeux éducatifs, papeterie, CD, places de parcs d'attraction...). Les œuvres primées seront mises en ligne sur le site de la LDH :

[www.ldh-france.org](http://www.ldh-france.org)

**N'hésitez pas à illustrer vos poèmes, scènes de théâtre, chansons et autres textes littéraires (format A4 maximum).**

# « Écrits pour la fraternité » 2007-2008



nouveau cette année, des élèves de tous âges ont fait preuve d'une vraie ouverture d'esprit, d'une réelle sensibilité et d'une grande créativité en participant au 17<sup>ème</sup> concours « Écrits pour la fraternité » : « Être un enfant aujourd'hui, ici et ailleurs dans le monde » Grâce à l'engagement et au dynamisme des acteurs locaux de la Ligue des droits de l'Homme et de nombreux enseignants, près de 3600 jeunes ont pris part à cette belle initiative pour la fraternité qui, chaque année, permet d'enrichir notre réflexion sur un des thèmes majeurs des droits de l'Homme.

## Un travail local

Une cinquantaine de sections et de fédérations de la LDH ont élargi leurs contacts avec des enseignants et des établissements, afin de faire participer au concours encore davantage de classes.

70 établissements scolaires, des instituts médicaux spécialisés et des associations ont, une nouvelle fois, proposé ce pari à des poètes en herbe. Pour cette édition 2007-2008, petits et grands ont témoigné de leur expérience, de leur regard, de leurs interrogations et de leur vision du monde.

Près de 2000 poèmes ont, dans un premier temps, été primés au niveau local.

A l'instar des années précédentes, la remise locale des prix a souvent donné lieu à l'organisation de manifestations diverses : expositions, représentations théâtrales, conférences en présence de personnalités du monde enseignant, politique et associatif.

## La remise des prix nationale

Le samedi 28 juin 2008, 42 poèmes ont été récompensés au niveau national devant familles et enseignants, en présence de membres du jury, du président et de membres du Bureau national et du Comité central de la Ligue des droits de l'Homme.

Nous sommes reconnaissants à la Maison Molière d'avoir permis à la cérémonie de remise des prix de se dérouler dans un cadre agréable et privilégié. La lecture de leur œuvre par les lauréats, la distribution des diplômes et des lots se sont déroulées dans

une atmosphère chaleureuse, avant le somptueux goûter traditionnel (offert par le groupe *Jardin Bio*) dans le beau théâtre de la Maison Molière.



*La remise des prix nationale à la Maison Molière, samedi 28 juin 2008.*

## Les échos dans la presse

« Ce concours est l'occasion [...] de transmettre aux enfants « le flambeau du combat pour la fraternité et l'égalité. » (*L'avenir de l'Artois* - 3 juillet 2008)

« C'est la conscience du monde dans lequel ils vivent, et de ses inégalités, qui ressort de chaque poème. » (*Midi Libre* - 25 juin 2008)

« Les écrits produits sont étonnants de lucidité et empreints de beaucoup de valeurs humanistes. Quant aux figurines construites « Enfants heureux, enfants malheureux », elles sont bien à l'image de leur représentation du bonheur et du malheur. » (*Journal de l'Ariège* - 13 juin 2008)

« Ils ont fait entendre [...] leur perception du monde, sans détours, avec lucidité, sous une forme poétique de grande qualité. » (*La Nouvelle République* - 2 juin 2008)

## Remerciements

La LDH adresse ses remerciements chaleureux au jury qui a participé à la sélection des œuvres, sous la présidence de Françoise Dumont : Elsa Pavanel, Catherine Lalumière, Isabelle Deluze, Gérard Dhôtel.

La Ligue des droits de l'Homme remercie ses partenaires pour leur soutien actif, partenaires fidèles et précieux, grâce à qui les lauréats furent largement récompensés :

Bayard, Château de Chambord, Château de Chenonceau, Château du Clos-Lucé, Comédie de la Passerelle, Dargaud, Editions Milan Presse, Radio France, Futuroscope, Jardin Bio équitable, Kinépolis Lomme, Chantelivre, Moto magazine, le PAL (parc animalier et attraction), Palais de la découverte, The Walt Disney Company France et son programme de mécénat de solidarité en faveur de l'enfance et la famille.



\* 1<sup>er</sup> prix catégorie autres textes, travaux collectifs  
2005/2006 :

« Et comment tu dis chat ? », classe de CP, école des Cavailles, Cenon